

La Roche-sur-Yon, le 6 janvier 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Vous souhaitez scolariser votre enfant dans une école publique à la rentrée 2020 (entrée en maternelle, changement d'école...)? Pensez à son inscription !

Pour inscrire un nouvel enfant dans une école publique de La Roche-sur-Yon, vous devez vous présenter jusqu'au 3 juillet à la direction de l'éducation, service accueil parents, muni des pièces suivantes :

- le livret de famille ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois;
- le cas échéant, certificat de radiation, si l'enfant est scolarisé dans une autre école.

L'inscription à la restauration scolaire pourra être faite dans le même temps, ainsi que le calcul du quotient familial, servant de base à la tarification. Pour ce faire, il conviendra d'apporter l'avis d'imposition sur les revenus 2018 (reçu en 2019).

Pour les enfants déjà scolarisés dans une école publique yonnaise, la réinscription pour 2020-2021 dans la même école est automatique.

Horaires d'ouverture du service accueil parents : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi jusqu'à 17 h.

Vous pouvez prendre rendez-vous dès maintenant au 02 51 47 47 06

Contact : direction de l'Éducation - service Accueil parents, 10 place François-Mitterrand (1^{er} étage) au 02 51 47 47 06 et à accueilparents@larochesuryon.fr